

La Revue Légale, \$400 ; *la Thémis*, \$300 ; *Décisions de la Cour d'appel*, \$200 ; *Legal News*, \$100.

Sous le titre de l'agriculture vous trouverez une augmentation de \$100 dans l'item des beurreries et fromageries ; et les trois nouveaux octrois suivants : octroi à l'association laitière de la province de Québec, \$1000 ; octroi aux manufactures de sucre de betteraves, autres que celle à laquelle le subside annuel a été accordé, \$7000, et octroi pour l'encouragement des industries agricoles, \$2,000. Les bourses d'écoles vétérinaires et d'agriculture n'ayant jamais été demandées, le crédit pour ces bourses est diminué de moitié.

Le crédit pour la colonisation est augmenté de \$5,000 ; et une aide de \$6,000, payable à raison de \$2,000 par année, est demandée pour un pont sur la rivière Richelieu, entre Lacolle et Saint-Thomas. Ce pont est d'une si grande importance pour toute la région où il doit être situé, que le gouvernement est d'avis que cette aide doit être accordée à ceux qui en ont entrepris la construction.

Il n'y a rien sous le titre de travaux publics qui exige une explication.

Le crédit demandé pour les asiles d'aliénés excède celui de l'année dernière de \$9,800. Cette augmentation est due à l'accroissement du nombre d'internes que j'ai déjà mentionné.

Le crédit pour les allocations aux diverses institutions de charité est augmenté seulement de la somme de \$100, accordée à l'institution des Petites Sœurs des pauvres, à Montréal. L'allocation de \$320 accordée jusqu'en 1879 au dispensaire de Montréal et depuis au dispensaire annexé à l'asile Nazareth, a été divisée entre ces deux institutions.

Le crédit demandé pour les écoles d'industrie excède celui voté, l'an passé, de \$1,100. Cette augmentation est nécessitée, comme dans le cas des asiles d'aliénés, par le nombre toujours croissant des internes. Le crédit demandé pour les écoles de réforme est diminué de \$600.

Un nouveau commissaire pour le réglemeut du fonds d'emprunt municipal a été nommé, et il y travaille activement. Un crédit de \$500 est demandé pour ses dépenses contingentes.

L'agent de la province à Paris, nommé récemment, doit se rendre prochainement au siège de sa mission. Un crédit de \$2,500 est demandé pour son salaire et son installation.

Les autres items contenus dans les estimés n'exigent pas d'observations de ma part.

Il me reste maintenant à exposer à la Chambre quels sont les voies et moyens que nous aurons pour rencontrer les dépenses ordinaires projetées, au montant de \$2,916,919.53.